

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Séance du 14 AVRIL 2022

Nombre de Membres:

En exercice : 45

Présents : 24

Votants : 25 (dont 1 procuration)

Le Bureau Communautaire de Vichy Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'agglomération, en session sous la présidence de Monsieur **Frédéric AGUILERA, Président.**

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. E. CUISSET – JS. LALOY - C. BARDOT - J. KUCHNA - M. CHARASSE – F. SENNEPIN - N. COULANGE – M. MARIEN – N. CHAMOIX-BOUILLON - JM. GERMANANGUE - B. AGUIAR - JC. BRAT, Vice-Présidents.

Mmes et MM. R. LOPEZ - P. SEROR – C. MAGNAUD - T. WIRTH – JF. CHAUFFRIAS - JD. BARRAUD – JP. RAYMOND – R. DEJEAN - S. MORIER-MIZOULE - S. BRUNO – P. BONNET, Conseillers Délégués, Membres

formant la majorité des membres en exercice.

Absents avant donné procuration :

Mme Maryline MORGAND à M. Joseph KUCHNA.

Absents excusés :

Mmes et MM. C. BENOIT - J. TERRACOL - F. SZYPULA – E. BARGE - S. BAUD - O. ROYER - P. COLAS – F. GONZALES - T. LAPLACE – A. CORNE – B. BAYLAUCQ - JM. BOUREL – A. GIRAUD – S. THOMAS-MOLLON - V. TRIBOULET - C. DUMONT - J. BLETTERY - C. BOUARD - J. ALMAZAN – E. VOITELLIER

Secrétaire : M. Jean-Claude BRAT, Conseiller Communautaire.

N° 7

OBJET :

ASSAINISSEMENT

**ACCORD CADRE
POUR LES
TRAVAUX SUR
RESEAUX D'EAUX
USEES ET EAUX
PLUVIALES, ET DE
VOIRIES**

**MARCHE 21WG167
LOT 1**

AVENANT N°1

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-
Préfecture le : 15 AVRIL
2022

Publiée ou notifiée le :
15 AVRIL 2022

Monsieur le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et plus particulièrement l'article L2242-3,

Vu le code de la commande publique et notamment les articles R2124-2, R2162-2 à R2161-5 et R2194-2 à 4,

.../...

Vu la délibération n°3 du Conseil Communautaire du 3 décembre 2020 autorisant le Bureau Communautaire notamment en son paragraphe D, lorsque les crédits sont inscrits au budget, « à décider de la conclusion des marchés publics et accords-cadres d'un montant supérieur aux seuils européens, ainsi que de prendre toute décision concernant leurs avenants »,

Vu la délibération n°5 du 13 janvier 2022 approuvant l'attribution de l'accord-cadre à bons de commande n° 21WG167 (lot 1), conclu sans montant minimum ni maximum et relatif à des travaux sur réseaux d'eaux usées et eaux pluviales et voiries, à la société EIFFAGE ROUTE CENTRE EST, demeurant à route d'Hauterive- 03200 ABREST,

Considérant la nécessité pour Vichy Communauté d'intégrer cinq nouveaux prix relatifs au lot n°1 afin de réaliser les travaux de réhabilitation de la station d'épuration de Gacon à MOLLES - 03300, (réhabilitation des filtres à sables),

Considérant que ces travaux supplémentaires sont estimés à 36 873,95 €HT, soit 44 248.74 €TTC,

Propose au Bureau Communautaire :

- de conclure l'avenant n°1 à l'accord-cadre à bons de commande 21WG167 (lot 1), ci-annexé,
- de donner mandat au Président ou à la Conseillère déléguée à la Commande Publique, pour signer l'avenant correspondant et tout document s'y rapportant,

Après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire :

- approuve ces propositions,
- charge M. le Président et M. le Directeur Général des Services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

.....
Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté,
le 14 avril 2022.

Les membres du Bureau Communautaire présents ont signé au registre.

Le Président,


Signé numériquement par
FREDERIC AGUILERA
DN : C=FR, O=Certinomis, OU=0002
433998903, CN=Certinomis - Easy
CA
Raison : J'ai approuvé ce document.
Emplacement : A vichy
Date : vendredi 15 avril 2022
14:41:01

**TRAVAUX D'EXTENSION, DE REPARATION ET DE CREATION DE BRANCHEMENTS SUR
RESEAUX EAUX USEES, EAUX PLUVIALES ET EAU POTABLE SUR LE TERRITOIRE DE
VICHY COMMUNAUTE**

MARCHE N° 21WG167001

Lot n° 1 : travaux d'extension des réseaux eaux usées et eaux pluviales

AVENANT N° 1

A - Identification du maître d'ouvrage (ou de l'entité adjudicatrice).

Communauté d'agglomération VICHY COMMUNAUTE

9 Place Charles de Gaulle

CS 92956

03209 Vichy cedex

Identifiant Siret : 20007136300010

Représenté par la Conseillère déléguée à la Commande Publique, Madame Elisabeth BARGE

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

EIFFAGE ROUTE CENTRE EST

route d'Hauterive

03200 ABREST

Représenté par le chef de secteur, Didier CHONIER

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

■ Objet du marché public ou de l'accord-cadre :

**TRAVAUX D'EXTENSION, DE REPARATION ET DE CREATION DE BRANCHEMENTS SUR
RESEAUX EAUX USEES, EAUX PLUVIALES ET EAU POTABLE SUR LE TERRITOIRE DE
VICHY COMMUNAUTE**

Lot 1 - travaux d'extension des réseaux eaux usées et eaux pluviales

- Date de la notification du marché public: 26 janvier 2022
- Durée d'exécution du marché public: 1 an à compter de sa notification, reconductible 2 fois un an.
- Montant du marché public : Accord cadre sans minimum ni maximum

D - Objet de l'avenant.

■ Modifications introduites par le présent avenant :

Le présent avenant a pour objet l'introduction de 5 nouveaux prix à savoir :

N°	DESIGNATION DES TRAVAUX	unité	Qté	Prix unitaire HT	Coût total estimé HT
Station épuration STEP GACON					
A 1	FOURNITURE ET MISE EN OEUVRE D UNE GEOMENBRANE PVC 2 D EP 1 MM	M²	348	8.65	3 010.20 €
A 2	FOURNITURE ET MISE EN OEUVRE D UNE GEOFRILLE DE FILTRATION 2 MM	M²	175	8.15	1 426.25 €
A 3	FOURNITURE ET MISE EN OEUVRE REGLE PLASTIQUE POUR DELIMITATION CASIER	ML	80	42.50	3 400.00 €
A 4	FOURNITURE ET MISE EN OEUVRE DU LIT DRAINANT ET FILTRATION	M3	275	102.50	28 187.50 €
A 5	REPRISE DE LA LAME DES SURNAGEANT	FT	1	850	850.00 €

E - Autres charges et conditions

Toutes les clauses du contrat initial, auxquelles le présent avenant ne déroge pas, demeurent en vigueur.

F - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

G - Signature du maître d'ouvrage (ou de l'entité adjudicatrice).

A : , le

Signature

H - Notification de l'avenant au titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 7 DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 14 AVRIL 2022 -

Objet de l'acte : ASSAINISSEMENT - ACCORDS CADRES POUR LES TRAVAUX SUR
RESEAUX D'EAUX USEES ET EAUX PLUVIALES ET DE VOIRIES - MARCHÉ
21WG167 - LOT 1 - AVENANT N° 1

.....
Date de décision: 14/04/2022

Date de réception de l'accusé 15/04/2022

de réception :

.....
Numéro de l'acte : 14AVRIL2022_7

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20220414-14AVRIL2022_7-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 1 .1

Commande Publique

Marchés publics

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....
Nom du fichier : 7.pdf (99_DE-003-200071363-20220414-14AVRIL2022_7-DE-1-
1_1.pdf)